

# Amin, le marathonnier de l'exil

## Entre 2015 et 2018, Amin le Soudanais a traversé les pays d'Afrique et d'Europe, bravant tous les dangers avant de se retrouver dans l'impasse en Aquitaine

C'est l'histoire d'un exilé du monde des ombres. Une de plus. De ces individus que l'on trimballe de centres d'hébergements, en Préfectures, de tribunal d'instance en centres de rétention et qui se retrouvent dans le maquis des clandestins comme des malfaiteurs en quête de planques pour dissimuler leur butin. En ce qui les concerne, leur butin se résume à une injonction sous forme de document délivré par un serviteur de la dite République des Droits de l'Homme, désignant la porte de sortie et répétant à l'envie tel un métronome, Dublin Dublin, Dublin. Un comble qui sonne comme une provocation ! Dublin l'une des villes européennes, autrefois symbole de résistance et de liberté dont le nom évoque aujourd'hui la piteuse hypocrisie des pays d'Europe. Excepté l'Allemagne.

Amin est un exilé africain. Un jeune homme de l'ethnie des Dajos. Une population qui ne connaît pas les frontières administratives héritées de la colonisation anglaise entre le Tchad et le Soudan. Amin a vu le jour coté soudanais, à Al Fahr Jawhara il y a 28 ans. Enfant, il a fréquenté l'école coranique, appris à lire et à compter. A voir sa vivacité d'esprit et la rapidité avec laquelle il a appris la langue française on se dit qu'il aurait pu prétendre à de brillantes études supérieures s'il était né avec une cuillère d'argent dans la bouche. Son quotidien à lui fut un village agropastoral de sa région natale dévoué à la culture des haricots et la conduite du troupeau bovin de la famille auprès de ses parents, son frère et sa sœur. Une région soumise aux tensions entre éleveurs, nomades et agriculteurs en raison notamment de l'accès à l'eau, aux pâtures et aux terres fertiles, sources de litiges, où la moindre bagarre peut dégénérer en massacre de population.

C'est ce qui arriva en ce jour de 2015 lorsqu' une attaque de nomades Janjawids, ethnie arabe de la région, mit à sac le village d'Amin, semant la terreur et la mort au sein de la communauté pastorale. Amin qui porte encore les stigmates de l'attaque fut contraint à un premier exil avec les siens dans un village de réfugiés, abandonnant sur place réserves alimentaires et cheptel.

Terrorisé et meurtri par cette agression, Amin, avec l'accord des siens restés au Soudan, plaça ses espoirs dans l'obtention de l'asile en France. Décision douloureuse qui jeta le Dajo sur les routes du danger et de l'incertitude pendant trois ans. 2015-2018.

Dans un premier temps, il proposa ses bras à un maquignon faisant du négoce de bétail entre le Soudan et la Libye. Le périple dura une dizaine de jours. « Réfugié » dans la bétailière avec les bêtes à cornes, le jeune homme se chargea de conduire le troupeau étape après étape. *« Je descendais le bétail en fonction des pâtures et des points d'eau avant de reprendre la route »* se souvient Amin. Etapes indispensables aux animaux pour arriver à bon port. A la frontière, il se fit passer pour le vacher de service avant de travailler trois mois pour un éleveur Syrien sans scrupule. *« J'ai gardé un troupeau de moutons pendant trois mois et perçu un mois de salaire seulement »* indique Amin brutalement affranchi aux mœurs libyennes avant de prendre la route vers le littoral méditerranéen.

### **Dans la malle d'une voiture**

Agdabiya. Portes de l'enfer libyen.

Violence, exploitation, racket, Amin connut l'enfer dans cette agglomération de près de 80.000 habitants où les exilés sont la proie de passeurs et de criminels sans scrupules. *« Je suis resté en Libye un an et dix mois. J'ai travaillé pour un charpentier et j'ai appris la maçonnerie. La vie était très dangereuse. Nous étions 4 personnes dans une chambre. Le soir nous ne sortions pas. On pouvait se faire voler nos téléphones, racketter pour 10 ou 20 dinars, y compris dans notre logement où nous avons été menacés par une personne armée d'un pistolet »*

Dans cet enfer, Amin parvint cependant à économiser mille dinars qu'il remettra à un passeur censé assurer la traversée de la Méditerranée vers l'Europe. Accord conclu, Amin quitta Agdabiya pour Tripoli, pour 400 dinars, caché dans le coffre d'une voiture. *« Dès mon arrivée à Tripoli, j'ai payé les 1000 dinars mais au lieu de partir le lendemain comme prévu nous avons attendu enfermés dans un local à Sabratha près de la mer pendant deux mois. Nous étions 120 personnes. Nous n'avions pas le droit de sortir. Nous disposions de pain et d'eau pour toute nourriture. Les conditions sanitaires étaient lamentables. Il y avait beaucoup de malades et de blessés. Des Érythréens avec trois enfants en bas âge à qui on donnait quelques sardines et qui ne cessaient de pleurer. Pendant deux mois nous avons vécu dans la saleté et la promiscuité puis, une nuit, à une heure du matin, le signal du départ a été donné. Nous avons pris place dans un petit bateau équipé d'un seul moteur manoeuvré par un exilé comme nous qui avait été formé rapidement pour la circonstance. Nous avons navigué ainsi de une heure du matin jusqu'à sept heures. Par chance, nous avons croisé un grand bateau italien. A bord se trouvaient des docteurs qui nous ont pris en charge. Je crois qu'ils étaient de MSF. Des sauveteurs parlaient arabe, italien, français et anglais. On nous a remis des vêtements et de la nourriture »* .

## Cap sur l'Italie

Pour la première fois depuis de long mois, Amin, vêtu de ses habits propres, laisse filer l'angoisse qui l'étreignait sans discontinuité en Libye. Pas de menaces, plus de rackets il se laisse porter par l'empathie des sauveteurs. Installé sur le pont du navire qui met le cap sur l'Italie il imagine la suite de son errance vers la terre de ses espoirs : La France.

*« Nous sommes arrivés en Italie le lendemain. C'était le jeudi 13 avril 2017. Dès la descente du bateau, j'ai été contraint de laisser mes empreintes. Je ne voulais pas. J'ai dit que je voulais demander l'asile en France. Mais l'interprète m'a assuré que c'était obligatoire, qu'il s'agissait d'une formalité administrative pour l'Union européenne, sans rapport avec la demande d'asile. »* Un mensonge grossier, estampillé à la cire des accords de Dublin, qui ne cessera de poursuivre Amin dans son exil européen.

Dans le centre d'accueil où un bus vient de le conduire, Amin prend conscience du flux migratoire sans précédent qui irrigue la Sicile. A Palerme, la capitale, les élus accueillent du mieux possible les mineurs, donnent des cours d'italien aux candidats à la demande d'asile et multiplient les centres d'hébergement. A Catane, l'un des principaux ports de l'île, le nombre d'exilés ne cesse de croître depuis 2013. Bien qu'affecté par une rage de dents, Amin, une boîte d'analgésiques en poche, décide de lever le camp avec deux compagnons d'exil, Soudanais comme lui.

S'engage alors une partie de cache-cache avec les contrôleurs italiens.

*« Pendant quatre jours, jusqu'à Vintimille, on montait et on descendait des trains en fonction des circonstances. On dormait dans les gares ou les églises et on se nourrissait à la soupe populaire »*

A l'instar de centaines d'autres migrants, Amin franchit la frontière de ses rêves par les Alpes. Le voici enfin en France à Nice, puis à Antibes d'où il parvient à rejoindre en train la capitale sans difficultés le 7 mai 2017. Tandis que la France « des premiers de cordée de la star up nation » twitte l'avènement du « nouveau monde jupitérien », le Soudanais, fraîchement échoué sur les trottoirs de la Porte de la Chapelle, est dirigé vers un camp humanitaire d'accueil des réfugiés mis en place par la mairie de Paris.

*« J'en suis ressorti avec une poche de médicaments et un billet de train pour Marmande où je devais rejoindre le Centre d'accueil et d'orientation »* (Lire Ancrage N° 63. Voyage au pays des ombres).

## Une centaine en CAO

La présence de compatriotes réfugiés comme lui en Lot-et-Garonne réchauffe quelque peu le cœur de l'exilé. Ils sont une centaine répartis entre les CAO du Marmandais et de l'Agenais que supervisent les associations La Sauvegarde et Solincités. En gare de Marmande, un bénévole du CAO conduit Amin à Aiguillon où il se familiarise avec bonheur avec la langue française auprès d'une militante de la cité ducale. La perspective d'une autorisation de séjour le remplit d'espoir lorsque le directeur du CAO le conduit à Bordeaux le 7 juin, un mois jour pour jour après son arrivée Porte de la Chapelle. Au chef lieu de région, il se prête volontiers au questionnaire de l'agent de l'administration. Renseignements fournis, le fonctionnaire lui délivre un récépissé de demande de titre de séjour valable trois mois *« mais pour votre demande d'asile, vous devez la faire en Italie »*.

Amin découvre à ses dépens, sans rien y comprendre, les aléas de la politique migratoire européenne. Dublin, Palerme, Marmande. Tout s'embrouille dans sa tête. Mais le Soudanais ne se résigne pas. Récépissé en poche, il retourne à Aiguillon pour une courte durée. Chez les « Dublinés » du Lot-et-Garonne, c'est sauve qui peut. Promis à l'obligation de quitter le territoire, certains prennent le maquis auprès de familles compatissantes et solidaires. D'autres tentent l'aventure en Allemagne, d'autres encore repartent en Calaisie. Amin fit le choix de la légalité. Il ne s'oppose pas à son transfert au centre de Pau d'où les autorités le jette dans un avion direction Florence (Italie) via Paris..

*« A mon arrivée à Florence, j'étais attendu par la police des frontières. J'étais perdu. Je ne comprenais rien de ce que l'on me disait ni de ma situation. J'ai demandé un interprète en vain. Puis je suis sorti de l'aéroport avec un papier en poche dont je ne comprenais pas ce qu'il mentionnait. J'ai donc décidé de revenir. »*

## Sans argent ni billet

Cette fois seul, Amin refait le voyage de l'exil en direction de la France. Il bénéficie cette fois d'un atout non négligeable, le récépissé encore valable délivré par la Préfecture de Gironde qui lui permet de passer sans difficulté la frontière à Menton. Plus déterminé que jamais, il prend la route de Nice où il monte à bord du premier train pour Paris. Sans argent ni billet. Au passage du contrôleur, Amin exhibe son unique sésame, le récépissé, qui ne l'épargnera pas d'une amende.

22 Janvier 2018. Paris grelotte sous l'hiver. Tétanisé par le froid, le jeune homme renoue avec la Porte de la Chapelle, plaque tournante de l'exil. Les soupes chaudes et les couvertures fournies par les associations lui assurent le minimum vital pour quelques jours. Quelques jours seulement. Car la détermination du Soudanais se renforce au fil des épreuves qu'il endure depuis 2015, année de son départ du pays natal. Loin d'être au fait de toutes les

chausses trappes du nouveau ministre de l'Intérieur et ses dispositions « humanitaires », Amin se persuade au moins une chose. C'est à Nantes que se négocient les demandes d'asile. Le temps de reprendre quelques forces, voici donc le marathonien de l'exil dans le train le conduisant de Paris au chef-lieu de la Loire-Atlantique. Selon un rituel désormais bien établi, Amin laisse ses empreintes à la préfecture de Nantes où ses espoirs sont vite douchés par le représentant de l'administration. « *Nous ne pouvons rien pour vous ici. Votre dossier est à Pau* ». De retour à Paris, le marathon du Soudanais se poursuit à Cergy Pontoise, un centre d'accueil d'Ile de France destiné à cacher la misère qu'on ne saurait voir dans les rues de Paris. Le recordman des empreintes digitales laisse sa trace sur le tampon encreur de l'institution et retourne à Pau, avec cette fois l'espoir de réactiver son dossier. Mais, au pays du bon roi Henri, le ton se fait plus menaçant. « *Vous n'avez aucun de droit ici* » s'entend-il dire avant d'être placé en garde à vue et enfermé du 26 au 28 avril 2018 au centre de rétention d'Hendaye. Un placement jugé irrégulier par le tribunal d'Instance de Bayonne qui ordonne « *la main levée de la mise en rétention administrative et la mise en liberté immédiate* » du Soudanais.

### **Retour en Lot-et-Garonne**

Une décision qui a valeur de sursis pour Amin toujours sous le régime des Dublinés lui indiquant la porte de sortie du territoire français. Pour l'heure, l'esprit envahi par le doute et l'incompréhension, Amin quitte Bayonne, file en bus à Pau. Il rassemble quelques affaires, son téléphone, et prend la direction d'Agen avec en poche les 30 € représentant sa seule fortune. Un retour en Lot-et-Garonne, seul coin de France où il sait pouvoir compter sur un réseau de soutien constitué durant son précédent séjour au CAO d'Aiguillon.

Lot-et-Garonne terre d'accueil. Pour Amin, le message a le visage du père Jean-Pierre Teudjou, un Camerounais, nommé curé d'Aiguillon et en charge de 13 communes avoisinantes. Amin trouve auprès du prêtre chaleur et réconfort. Celui-ci s'efforce de relancer le processus d'intégration dont rêve son jeune protégé qui renoue dans la clandestinité avec le soutien des « criminels » du délit de solidarité. A Agen, une voix autorisée s'élève laissant poindre quelques espoirs. « *Cela fait plu d'un an qu'Amin est arrivé en Europe. Il devrait donc être fondé pour réactiver une demande d'asile en France auprès de l'OFPRA* » suggère ce témoin.

Dans l'entourage du Soudanais, les démarches s'activent. A la plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile de Bordeaux, Amin devrait trouver matière à espérer. Peut-il enfin y croire ? (à suivre)